

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la troisième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 11 mars 2020 à 19h, au centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jean-François Vallée	Vice-président
Mme Adeline Lémeré-Lahaye	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
M. Christian Émond	Administrateur
Mme Julie Poisson	Administratrice
Mme Julie Tremblay-Potvin	Administratrice
M. Yan Turgeon	Administrateur

Il y a quorum

ABSENCES

Mme Catherine Bossé-Sabourin	Administratrice
Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale de Maizerets-Lairet

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTES

Mme Suzanne Verreault	Conseillère municipale de Limoilou
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
Mme Jade Pelletier-Picard	Secrétaire de rédaction
M. Jérôme Nadeau	Ingénieur en transport aux services du transport et de la mobilité intelligente à la Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées, 36 personnes ont assisté à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 20-03-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 20-03-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 20-03-03 **Consultation publique et information**
- Modification au zonage le long du boulevard Benoît-XV, projet de modification R.C.A1VQ. 389
 - Projet de sens unique sur la 20e Rue
- 20-03-04 **Période réservée aux conseillères municipales**
- 20-03-05 **Questions et commentaires du public**
- 20-03-06 **Enjeux de quartier**
- 6.1 Densification et consolidation du milieu de vie
 - 6.2 Retombées du tramway pour les commerces de la 1re Avenue
 - Traverses piétonnes de la 1re Avenue avec le tramway
 - Redistribution des débits véhiculaires
 - Virage à gauche au feu rouge à vélo
 - Stationnement sur les rues perpendiculaires (zone 15 et 90 minutes)
 - 6.3 Terrains d'Hydro-Québec
 - Zone d'intermodalité (projet de résolution)
 - 6.4 Plan d'action en agriculture urbaine
 - 6.5 Accès à l'information - PTI
- 20-03-07 **Budget d'initiatives- projets 2020**
- 7.1 Place éphémère
 - Demande au FADM
 - 7.2 Consommation responsable
 - 7.3 Cabane à sucre urbaine
- 20-03-08 **Suivis des résolutions**
- 8.1 Demande d'implantation d'un feu piétonnier à l'intersection de l'avenue du Colisée et de la rue des Saules (Résolution 19-CA-25)

- 20-03-09 **Comités**
- 9.1 Comité canin (aires d'exercices canins)
 - 9.2 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
 - 9.3 Comité de voisinage du réseau de transport structurant
 - 9.4 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
 - 9.5 Comité des déplacements actifs et sécuritaires
 - 9.6 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 9.7 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
 - 9.8 Table de concertation vélo
- 20-03-10 **Consultations en cours**
- 10.1 Politique de participation citoyenne
 - 10.2 Vision du développement culturel 2025
- 20-03-11 **Fonctionnement**
- 11.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence
 - 11.2 Rapport annuel
 - 11.3 Adoption des procès-verbaux
 - 11.4 Correspondance
 - 11.5 Trésorerie
- 20-03-12 **Varia**
- 20-03-13 **Levée de l'assemblée**
-

20-03-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-François Vallée ouvre l'assemblée à 19h. Il souhaite la bienvenue aux membres.

20-03-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Vallée fait la lecture de l'ordre du jour. Il suggère aux membres l'ajout du point 12 *Résolution sur le 3e lien*.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-03-03 CONSULTATION PUBLIQUE ET INFORMATION

- Modification au zonage le long du boulevard Benoît-XV, projet de modification R.C.A1VQ. 389

Un rapport de cette consultation est annexé au procès-verbal (voir *Annexe 1*).

- Projet de sens unique sur la 20e Rue

M. Daniel Leclerc invite M. Jérôme Nadeau à prendre la parole. L'ingénieur présente les travaux d'ingénierie planifiés pour la 20e Rue, avant de mentionner que la municipalité a souhaité profiter des chantiers de réfections des trottoirs et des chaussées pour réaménager l'artère. C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'elle a choisi, le 5 novembre dernier, de recueillir les commentaires des citoyens relativement à son projet de faire de la 20e Rue un sens unique.

M. Jérôme Nadeau présente aux membres la version finale du projet, élaborée à partir des commentaires recueillis lors des récentes consultations:

- La 20e Rue deviendra un sens unique vers l'ouest
- Des deux côtés de la rue, les stationnements seront maintenus
- La largeur de la chaussée sera réduite de 0,25 mètre.
- Les trottoirs seront non seulement élargis de 1,75 mètre, mais ils seront aussi normalisés.

M. Nadeau fait part aux membres des nombreux bienfaits du projet, dont la réduction des conflits entre les usagers de la route et la réduction de la vitesse des automobilistes. Il ajoute que le sens unique ne devrait engendrer aucun impact négatif notable.

À la question d'un citoyen, M. Daniel Leclerc répond que c'est probablement à la suite des travaux que la rue deviendra sens unique.

Une citoyenne craint les impacts de ce sens unique sur les rues environnantes: par où passeront les voitures qui ne peuvent plus emprunter l'artère vers l'est? Un citoyen partage sa crainte. M. Nadeau mentionne que le nombre d'automobiles allant vers l'est sur la 20e Rue était négligeable (environ 6 véhicules par heure).

M. Jérôme Nadeau rassure une citoyenne: la réglementation en matière de stationnement sur l'artère restera la même. Il répond enfin aux questions des membres, expliquant:

- Que la Ville analyse les impacts des travaux de la 20e Rue sur le trafic dans les rues environnantes.
- Que le rétrécissement des chaussées, comme l'élargissement des trottoirs, a souvent des impacts positifs sur la circulation sur les rues environnantes.

Mme Suzanne Verreault mentionne qu'avant d'entamer des travaux, la Ville distribue généralement des plans de circulation aux citoyens des secteurs concernés. La conseillère ajoute que la nouvelle stratégie de sécurité routière de la Ville apportera son lot de changements: les conseils de quartier, comme les écoles, profiteront d'une enveloppe réservée à la mise sur pied de projets visant à améliorer la sécurité routière dans leur secteur.

Une citoyenne mentionne que le panneau d'arrêt au coin de la 20e Rue et de la 22e Rue est efficace, bien que plusieurs automobilistes n'en tiennent pas compte.

M. Yan Turgeon se demande la raison pour laquelle des saillies de trottoirs végétalisées ne sont pas aménagées. M. Jérôme Nadeau prend note de cette question.

À une question de Mme Julie Tremblay-Potvin, M. Jérôme Nadeau répond que la Ville n'a pas analysé la possibilité de permettre aux cyclistes de rouler dans les deux sens sur la 20e rue, l'artère n'étant, selon la municipalité, que

peu fréquentée par les vélos. L'ingénieur, à la demande de M.Yan Turgeon qui rappelle que cette solution a déjà été explorée par le conseil, prend note du commentaire.

20-03-04 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Suzanne Verreault propose de porter certains éléments à l'attention des membres du conseil de quartier lors des autres points de l'ordre du jour.

20-03-05 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

20-03-06 ENJEUX DE QUARTIER

6.1 Densification et consolidation du milieu de vie

Aucun suivi.

6.2 Retombées du tramway pour les commerces de la 1re Avenue

- Traverses piétonnes de la 1re Avenue avec le tramway

Aucun suivi.

- Redistribution des débits véhiculaires

Aucun suivi.

- Virage à gauche au feu rouge à vélo

Aucun suivi.

- Stationnement sur les rues perpendiculaires (zone 15 et 90 minutes)

Aucun suivi.

6.3 Terrains d'Hydro-Québec

- Zone d'intermodalité (projet de résolution)

Aucun suivi.

6.4 Plan d'action en agriculture urbaine

Aucun suivi.

6.5 Accès à l'information - PTI

Aucun suivi.

20-03-07 BUDGET D'INITIATIVES- PROJET 2020

7.1 Place éphémère

- **Demande au FADM**

Mme Julie Poisson mentionne que lors de sa rencontre avec des intervenants de la Ville, elle a pu apprendre que la municipalité souhaitait joindre le projet de place éphémère à celui de ruelles partagées. Le projet, dans sa nouvelle forme, pourrait voir le jour en 2020 ou en 2021.

La Ville communiquera bientôt avec le conseil de quartier. Mme Julie Poisson, quant à elle, acheminera une demande d'aide au FADM.

RÉSOLUTION 20-CA-16 CONCERNANT LA DEMANDE AU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

SUR PROPOSITION DE Mme Adeline Lémeré-Lahaye, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de mandater Mme Julie Poisson d'acheminer, en son nom, sa demande au Fonds d'aide au développement du milieu pour le projet de place éphémère

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Consommation responsable

Aucun suivi.

7.3 Cabane à sucre urbaine

Des démarches ont été réalisées par le conseil de quartier pour qu'une seconde édition de la cabane à sucre urbaine ait lieu ce printemps. Celle-ci se déroulera le 29 mars prochain, au parc-école Ste-Odile. M. Yan Turgeon invite les membres à y participer.

20-03-08 SUIVIS DES RÉOLUTIONS

8.1 Demande d'implantation d'un feu piétonnier à l'intersection de l'avenue du Colisée et de la rue des Saules (Résolution 19-CA-25)

M. Yan Turgeon rappelle la problématique dénoncée par le conseil de quartier dans la résolution 19-CA-25, et sa demande, d'autant plus pertinente considérant l'arrivée prochaine du tramway. M. Daniel Leclerc, qui a fait le

suivi de cette résolution, est toujours en attente d'une réponse de la part des intervenants municipaux.

20-03-09 COMITÉS

9.1 Comité canin (aires d'exercices canins)

Aucun suivi.

9.2 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue

M. Yan Turgeon mentionne que la première rencontre du comité s'est très bien déroulée. Mme Suzanne Verreault rappelle que la Ville veut travailler en collaboration avec les citoyens afin de trouver les meilleures solutions pour sécuriser les rues les plus dangereuses du quartier. Des mesures temporaires seront d'ailleurs mises en place en 2020, tandis que des mesures permanentes le seront dès 2021.

La conseillère rappelle que la sécurisation de ces artères est prioritaire.

9.3 Comité de voisinage du réseau de transport structurant

Aucune rencontre n'a eu lieu, la dernière ayant été reportée au 29 avril.

9.4 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

Une présentation de ce dossier aura lieu lors de l'assemblée générale d'avril.

9.5 Comité des déplacements actifs et sécuritaires

Le comité en est toujours à réfléchir aux projets qui pourraient voir le jour grâce aux budgets accordés par la Ville aux conseils de quartier ainsi qu'aux établissements scolaires pour la sécurité routière.

Les modalités de distribution de ces enveloppes, cela dit, ne sont toujours pas connues.

9.6 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Aucune rencontre n'a récemment eu lieu.

9.7 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

M. Christian Émond mentionne que lors de sa dernière rencontre, le comité a pu assister à une présentation, notamment, des nouveaux appareils que le complexe hospitalier souhaite acquérir pour traiter les cancers et des impacts de la radioactivité. L'administrateur partagera la présentation aux membres du

conseil, qui pourraient demander à un responsable du complexe de venir parler du projet lors de l'une de leurs assemblées.

Le projet semble suivre son cours. Pour l'instant, aucun axe cyclable ne devrait être aménagé sur la 22e Rue.

9.8 Table de concertation vélo

M. Yan Turgeon mentionne que la Table discute actuellement des avantages de l'aménagement d'un *réseau express vélo*. C'est une présentation des bienfaits de ce type de liens cyclables qui lui a inspiré cette réflexion.

20-03-10 CONSULTATIONS EN COURS

10.1 Plan d'action en agriculture urbaine

Une rencontre aura lieu le 30 mars prochain. M. Jean-François Vallée invite les membres qui aimeraient y participer à communiquer avec lui.

10.2 Politique de participation citoyenne

À une question de M. Yan Turgeon, Mme Suzanne Verreault mentionne que tandis que les référendums seront maintenus, les rencontres et consultations en amont seront, elles, multipliées. Les démarches seront peut-être plus longues, mais elles permettront à la Ville de mieux récolter les avis des citoyens.

20-03-11 FONCTIONNEMENT

11.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence

M. Yan Turgeon ayant démissionné de la présidence du conseil de quartier, le conseil doit désigner un nouveau président.

RÉSOLUTION 20-CA-17 CONCERNANT L'ÉLECTION D'UN.E PRÉSIDENT.E DU CONSEIL DE QUARTIER.

SUR PROPOSITION DE M. Yan Turgeon, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de nommer M. Jean-François Vallée président. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Jean-François Vallée étant devenu président, le conseil doit désigner un nouveau vice-président.

RÉSOLUTION 20-CA-18 CONCERNANT L'ÉLECTION D'UN.E VICE-PRÉSIDENT.E DU CONSEIL DE QUARTIER.

SUR PROPOSITION DE M. Yan Turgeon, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Jean-François Vallée, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de nommer Mme Julie Tremblay-Potvin vice-présidente. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Rapport annuel

Les membres sont invités à acheminer à M. Jean-François Vallée la partie du rapport annuel correspondant à leurs projets respectifs.

11.3 Adoption des procès-verbaux

Ce point est remis à la rencontre de mai du conseil de quartier.

11.4 Correspondance

C'est Mme Julie Poisson qui prendra connaissance, au nom du conseil, de la nouvelle Vision de l'habitation de la Ville.

11.5 Trésorerie

Le 11 mars dernier, le solde du compte bancaire du conseil était de 11109,95\$

RÉSOLUTION 20-CA-19 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉ PAR Mme Adeline Léméré, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 95 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée publique du conseil de quartier de mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-03-12 RÉOLUTION SUR LE 3E LIEN

Mme Julie Tremblay-Potvin présente aux membres une résolution rédigée à la suite d'une consultation organisée par la députée de Taschereau. La rencontre fut, aux dires de l'administratrice, non partisane.

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que par cette résolution, le conseil veut faire connaître à la Ville ses préoccupations.

RÉSOLUTION 20-CA-20 CONCERNANT LES INQUIÉTUDES DU CONSEIL DE QUARTIER QUANT À UN ÉVENTUEL TROISIÈME LIEN SOUS FORME DE TUNNEL ENTRE LES CENTRES-VILLE DE QUÉBEC ET DE LÉVIS, DÉBOUCHANT SUR L'AUTOROUTE LAURENTIENNE

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec, la Ville de Lévis et la Ville de Québec évaluent ou développent un éventuel projet de troisième lien reliant les centres-villes de Québec et Lévis;

CONSIDÉRANT que le quartier Lairet, longeant l'autoroute Laurentienne, souffre déjà d'enclavement et que la population du secteur Ste-Odile a déjà du mal à accéder, à pied ou à vélo aux commerces avoisinants, notamment ceux du secteur Fleur de Lys.

CONSIDÉRANT que la population du quartier Lairet, à l'image de celle du centre-ville, compte parmi les plus vulnérables,

CONSIDÉRANT que depuis 2017, aux côtés de divers acteurs municipaux, cinq conseils de quartier (Lairet, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Vanier et Vieux-Limoilou) revendiquent la transformation de la portion sud de l'autoroute laurentienne en boulevard urbain et que, par le biais de ce projet, les résidents et résidentes des quartiers espéraient une baisse du volume de circulation automobile, une diminution de pression sur la qualité de l'air, un allègement quant à la pollution sonore, et une bonification des accès au profit des transports actifs et collectifs;

CONSIDÉRANT que déjà aux étapes préliminaires de son étude sur la qualité de l'air, la Direction régionale de la santé publique commandée par la Ville de Québec avait identifié des défis substantiels pour le secteur, ciblant notamment l'impact que pouvait avoir la circulation automobile sur la pollution et les émissions de particules fines et, parmi les pistes de réflexion émises pour l'élaboration de futures recommandations, soulignait l'importance d'agir sur l'efficacité, la sécurité et l'utilisation du transport actif et des transports en

commun comme solution de rechange à l'automobile (https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/ProfSante/SPU/bilan_initial_qae_2019-09-06_table_matières_corrigeé.pdf);

CONSIDÉRANT que la construction d'un éventuel troisième lien ayant une sortie à proximité des quartiers centraux peut, dans le contexte d'un usage pour l'automobile, exacerber différentes problématiques touchant les quartiers centraux, telles l'augmentation de la congestion routière, la hausse de la circulation de transit, ou encore les émissions de particules fines;

CONSIDÉRANT qu'un éventuel troisième lien, générateur de pollution atmosphérique et sonore, qui aboutirait directement dans le secteur de la ville le plus affecté par la pollution de l'air pourrait venir anéantir des années d'efforts effectués par de nombreux acteurs municipaux et industriels dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents et résidentes et de ce fait, avoir un impact concret sur la santé publique;

CONSIDÉRANT que le projet de Tramway et de son Réseau de transport structurant prévoit d'ores et déjà une redistribution et une augmentation de l'achalandage automobile dans les rues du quartier Lairet et particulièrement du secteur Ste-Odile;

CONSIDÉRANT la discussion entamée entre la Ville de Québec et le Conseil de quartier de Lairet en regard de préoccupations importantes face à l'enclavement du secteur Ste-Odile et à la qualité de vie de ses résidents dans le cadre de l'implantation du Centre d'entretien secondaire du Tramway sur son territoire.

En amont de la diffusion publique des plans préliminaires d'un éventuel projet de troisième lien entre les centres-villes de Québec et de Lévis, le conseil de quartier de Lairet

SUR PROPOSITION DE Julie Tremblay-Potvin DUMENT APPUYÉE PAR Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet

DEMANDE à ce que la Ville de Québec et le Gouvernement du Québec tiennent compte des impacts négatifs potentiels d'un tel projet pour la population des quartiers centraux, tant en lien avec les questions environnementales que les impacts sur la circulation;

DEMANDE à ce que les impacts d'un tel projet liés à la santé publique et à la qualité de l'air pour la population des quartiers centraux soient mis de l'avant de façon prioritaire, comparativement aux impacts sur la fluidité du transit automobile;

DEMANDE que la Ville de Québec et le Gouvernement du Québec expliquent clairement quels sont les gains réels d'un tel projet pour les résidents et résidentes des quartiers centraux, si ce projet n'est pas limité à une desserte de transport en commun;

DEMANDE à ce que la Ville de Québec et le Gouvernement du Québec proposent, à l'intérieur de ce projet, des moyens concrets de diminuer l'exposition des résidents de Lairet, et plus particulièrement du secteur Ste-Odile, aux polluants engendrés par la circulation automobile à proximité, et plus particulièrement sur l'autoroute Laurentienne;

DEMANDE à ce que la Ville de Québec et le Gouvernement du Québec proposent, à l'intérieur de ce projet, des moyens concrets et sécuritaires de favoriser l'accès, par les résidents du secteur Ste-Odile, aux commerces du secteur Fleur de Lys, à pied et à vélo.

DEMANDE à ce que la Ville de Québec et le Gouvernement du Québec considèrent la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain s'étendant tout au long du quartier Ste-Odile et que la sortie éventuelle d'un troisième lien se fasse au nord du quartier Lairet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-13 VARIA

Aucun suivi.

20-03-14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DUMENT APPUYÉ PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé

Jean-François Vallée
Président

Signé

Adeline Lémeré-Lahaye
Secrétaire

ANNEXE

Rapport

de

1

consultation

*Modification au zonage le long du boulevard Benoît-XV, projet de modification
R.C.A1VQ. 389*